

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 22 décembre 2017 portant attribution de la médaille de la sécurité intérieure

NOR : [INTK1729511A](#)

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment ses articles D. 141-2 à D. 141-10,

Arrête :

Article 1^{er}

La médaille de la sécurité intérieure, échelon or, est décernée à M. Richard MÉTEAU, sergent-chef de sapeurs-pompiers professionnels, à titre posthume.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* de la République française et au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 22 décembre 2017.

*Le ministre d'État,
ministre de l'intérieur,*
GÉRARD COLLOMB